

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)

Extrait de Délibération

Séance du Vendredi 13 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le Vendredi 13 Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur

BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames Felix Maryse, FLAMENT Chantal, JOURDAN épouse ROUSSET Agnés.

Messieurs ALLEMANY Christian, FOREZ Daniel, BERTHOMIEU Michel.

Membres absents : Madame GARRIGUE Sandrina. Messieurs PAGEOT Emmanuel, SOULIE Christophe

Procuration : Madame GALZY Isabelle donne procuration à Monsieur BOUTES Francis.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel

93/2019 Décision Modificative N°8 au Budget Principal de la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, d'une délibération est nécessaire pour effectuer une décision modificative n°8 au budget principal de la commune, pour le bon fonctionnement du budget.

Elle se détaille ainsi :

- 6226 honoraires : + 26600 €
- 022 dépenses imprévues : - 26600 €
- 022 dépenses imprévues : - 1375 €
- 673 titres annulés : + 1375 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTÉ** la décision modificative n°8 au budget principal de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit

Pour extrait conforme

Le Maire
Francis BOUTES

